ÉLECTIONS LÉGISLATIVES • 11/18 JUIN 2017

11^E CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE



Madame, Monsieur, chère concitoyen

es 11 et 18 juin, affirmons ensemble, et avec force, notre volonté de rompre avec les politiques libérales, celles qui abîment la vie du plus grand nombre d'habitant-es et que vous avez dénoncées lors de nos nombreuses rencontres. Nous avons le pouvoir de nous rassembler contre la casse par ordonnances du code du travail, la remise en cause du droit à la retraite et de l'impôt sur la fortune qu'entend imposer Emmanuel Macron.

Oui, nous pouvons construire une vraie politique de gauche, en empêchant la réduction des dépenses publiques et la destruction des services publics. Nous devons exiger des politiques sociales, économiques, écologiques et culturelles garantes de la justice sociale.

Nous pouvons bouleverser la manière de créer les richesses pour ainsi mieux les répartir. Nous voulons une France du vivre ensemble, solidaire, fière de sa diversité dans une Europe sociale, démocratique et pacifique.

Ces exigences doivent être entendues à l'Assemblée Nationale. Les voix des habitant-es de nos quatre communes, des quartiers populaires, des jeunes, des salariés, des retraités, des chômeurs et des précaires, des acteurs syndicaux, associatifs et culturels qui tissent chaque jour du lien social doivent résonner dans l'hémicycle.

C'est le sens de ma candidature avec Benjamin Amar, en étant dans les quartiers pour agir au quotidien avec vous, et à l'Assemblée Nationale pour porter vos aspirations et des propositions de lois pleinement de gauche. Je serai une députée utile et efficace au service de toutes et tous. Avec écoute, constance, éthique et morale, consciente de la responsabilité que vous me confierez.

Avec toute ma considération, **Catherine Dos Santos**

ELLES ET ILS NOUS PARRAINENT:

Fatiha AGGOUNE, conseillère départementale de Gentilly, Laurence COHEN, sénatrice, Carine DELAHAIE, adjointe au maire d'Arcueil, Jacques FOULON, adjoint au maire de Cachan, Pierre GARZON, conseiller départemental de Villejuif, Christian FAVIER, président du Conseil départemental et sénateur, **Flore MUNCK**, conseillère départementale de Villejuif, **Georges THIMOTHÉE**, conseiller municipal de Cachan, **Patricia TORDJMAN**, maire de Gentilly, **Ibrahima TRAORÉ**, Conseiller départemental de Gentilly, **Max STAAT**, adjoint au maire d'Arcueil...





VOS CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 11 et 18 JUIN,

CATHERINE DOS SANTOS ET BENJAMIN AMAR

CATHERINE DOS SANTOS

titulaire

Âgée de quarante-trois ans, je suis native de Villejuif où je vis toujours. Journaliste, grand reporter, je suis spécialiste de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal. J'ai

intégré en 2002 la rédaction du quotidien l'Humanité après avoir obtenu un DEA en langues étrangères. C'est la première fois que je suis candidate à une élection nationale soutenue par le PCF-Front de Gauche. J'ai adhéré à la jeunesse communiste en 1988 dans l'élan du mouvement anti-apartheid, en faveur de la libération de Nelson Mandela. Depuis je n'ai cessé de m'engager en faveur d'une éducation publique de qualité et de promouvoir la solidarité, les coopérations entre les peuples.

BENJAMIN AMAR suppléant

Depuis plus d'une quinzaine d'années, j'ai l'engagement syndical chevillé au corps. Dès mes premières années comme professeur d'Histoire Géographie à Créteil,

j'ai perçu la necessité de défendre mes collègues, les conditions de travail qui se dégradaient sous les coups de l'austérité. Comme responsable départemental de la CGT, je crois qu'il est crucial de prolonger notre combat contre la loi El Khomri à l'assemblée nationale afin d'y faire entendre la voix de ceux qui veulent défendre et étendre les conquêtes sociales.

COMME DÉPUTÉE, JE M'ENGAGE À AGIR POUR :

- l'emploi, les salaires, et les pensions avec l'augmentation du Smic à 1800 euros brut par mois dès 2017 et des minima sociaux, la limitation des CDD. La revalorisation des retraites avec un taux de remplacement de 75% du salaire. Aucune pension ne doit être inférieure au SMIC. Les indemnités chômage à 80% du salaire brut. La sécurisation de l'emploi et de la formation.
- le renforcement des services publics dans les collectivités locales.
- la santé avec la prise en charge à 100 % de tous les soins prescrits, le développement de l'hôpital public et des centres de santé, un pôle public du médicament, un plan de mobilisation pour la psychiatrie, la création d'un service public de l'autonomie pour nos anciens à faibles revenus et une nouvelle loi cadre pour le handican
- l'école de l'égalité et de la réussite pour tous, en portant le budget de l'éducation nationale à 7% du PIB, un plan pluriannuel de création de postes, la création d'un service public de la petite enfance.
- le droit au logement, la baisse de son coût, l'interdiction des expulsions locatives et l'encadrement des loyers.
- l'environnement avec la création d'un pôle public de l'énergie, des transports publics de qualité et le développement des circulations douces, l'application de la « règle verte », l'équilibre en faveur de la nature en ville avec la création d'espaces verts.
- la culture avec l'organisation d'assises citoyennes, nationales et

- décentralisées pour élaborer une loi-cadre d'orientation et de programmation intitulée « Oser l'art et la culture », qui se substituera à celle qui vient d'être votée. La pérennité du régime paritaire et solidaire des intermittent-e-s du spectacle et consacrer 1 % du PIB à la culture afin de garantir une politique publique en faveur de la création et du patrimoine, de la démocratie culturelle et de l'éducation populaire.
- l'égalité salariale femmeshommes, l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.
 Multiplier les places d'hébergement et les logements relais pour les femmes victimes de violences, promouvoir une éducation non sexiste.
- la démocratie avec une nouvelle république donnant plus de pouvoirs aux citoyen-nes et aux communes, le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales, un statut de l'élu, la suppression du 49.3, l'indépendance des médias.
- la justice fiscale avec la suppression du CICE et des milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises qui n'ont eu aucun effet sur l'emploi, la baisse de la TVA et le rétablissement des dotations aux communes.
- la lutte contre la finance, la création d'un pôle public bancaire, la lutte contre l'évasion fiscale qui s'élève chaque année à 80 milliards d'euros par an.
- l'Europe et le monde au profit des coopérations, des échanges, de l'aide publique au développement, de la paix, l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le retrait de l'OTAN.

©CDosSantos2017 CathyDosSantos2017